

Moyens et ressources

Le Cerema s'appuie sur des équipes composées d'architectes, d'ingénieurs et de techniciens compétents sur l'ensemble des maillons constitutifs de la chaîne du déplacement : cadre bâti, voirie et espaces publics, transports et mobilité.

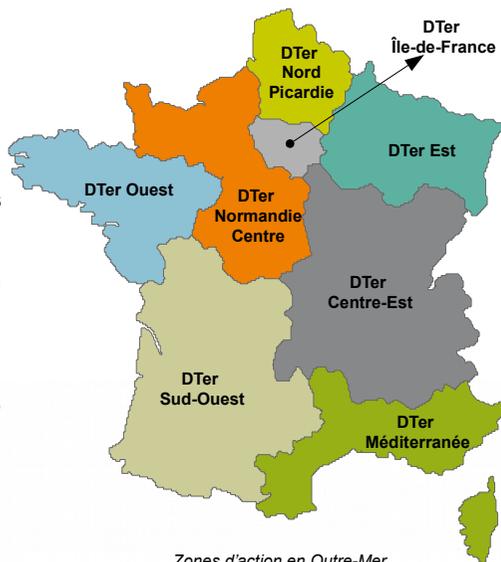
Organisation

La direction technique Territoires et ville – implantée à Lyon – pilote, coordonne et anime le réseau « Ville accessible à tous ».

Le pôle de compétences et d'innovation – implanté à l'Isle d'Abeau et Bron – assiste les services, développe des outils et de la méthodologie, co-anime les réseaux métiers et diffuse les savoirs, en lien avec la direction technique Territoires et ville.

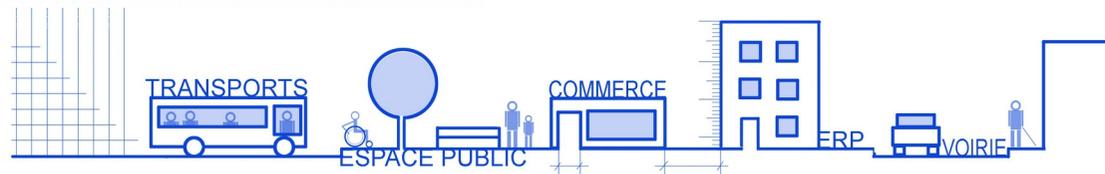
Les 8 directions territoriales (DTER) – implantées sur la métropole – assistent localement les services, réalisent des études, contribuent au développement de méthodologies et diffusent les savoirs et formations sur tout le territoire, y compris les Outre-Mer.

Ce fonctionnement en réseau permet un déploiement de la connaissance et des compétences tant au niveau local que national ainsi qu'une homogénéité des positionnements à l'échelle nationale.



Zones d'action en Outre-Mer

- DTER Normandie Centre : Saint Pierre et Miquelon, Guadeloupe, Martinique, Guyane
- DTER Méditerranée : Mayotte, La Réunion, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie Française



« Ville accessible à tous » (VAT) : L'expertise technique au service de l'accessibilité de la chaîne du déplacement

Connaissance et prévention des risques - Développement des infrastructures - Énergies et climat
Gestion du patrimoine d'infrastructures - Impacts sur la santé - Mobilité et transports
Territoires durables et ressources naturelles - Ville et bâtiments durables

Contacts

Direction technique Territoires et ville

« Voirie, espace public » : Marion Ailloud
marion.ailloud@cerema.fr

« Transports » : Malvina Richez
Malvina.richez@cerema.fr

« Cadre bâti » : Laurent Saby
laurent.saby@cerema.fr

Pôle national de compétence et d'innovation

Direction territoriale Centre-Est
pole-accessibilite.dterce@cerema.fr

Direction Territoriale

Dans votre direction territoriale, votre contact :



“ **L'accessibilité doit être pensée de façon globale afin d'assurer à tous les citoyens, pris dans leur diversité, un confort d'usage tout au long de leurs déplacements quotidiens : dans les transports, les espaces publics et les bâtiments ainsi qu'à leurs interfaces.** ”

Partenaire technique historique des Ministères en charge de l'accessibilité et des collectivités, le Cerema dispose d'une expertise qui lui permet de se positionner en assistance tant à l'écriture des textes réglementaires ou normatifs qu'à leur application sur le terrain, dans le cadre de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de formation, d'animation ou encore de développement d'outils et de méthodes sur des projets innovants.

Assistance à maîtrise d'ouvrage

- Expertise et conseil pour l'intégration des besoins liés à tous les handicaps, dans une logique globale de continuité de chaîne du déplacement, à toutes les étapes d'un projet
- Aide au suivi de diagnostics
- Accompagnement pour l'élaboration de documents de stratégie patrimoniale et de programmation et au suivi de leur mise en œuvre (schémas directeurs, agendas, plans, ...)

Références

- Assistance auprès de St Étienne Métropole (42) dans le cadre du projet « Design et accessibilité » pour la prise en compte du handicap intellectuel lors de la réhabilitation du stade G. Guichard
- Aide au cadrage et au suivi d'une commande de Plans d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) : communes de Biot (06), communauté de communes de Coustellet (84)
- Suivi de la construction de l'espace de restitution de la Grotte Chauvet - Pont d'Arc (07), site touristique contraint
- Participation en qualité d'expert au comité stratégique de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) des lycées d'Île-de-France

Outils et méthodes de référence

- Élaboration de méthodes et d'outils de diagnostic pour aider à l'émergence et la qualification d'une offre d'ingénierie privée de qualité en adéquation avec l'esprit de la réglementation
- Élaboration de guides méthodologiques
- Capitalisation et analyse de solutions techniques et pratiques organisationnelles
- Accompagnement d'expérimentations sur matériels et matériaux (élaboration de protocole, analyse de résultats)

Références

- Réalisation de diagnostics ERP (Préfecture de Rouen), de PAVE (Étretat, Ainay-le-Château) et de SDA (Villefranche-sur Saône)
- Rédaction du contenu technique d'un guide sur l'accessibilité des ERP pour le Défenseur des droits
- Rédaction du référentiel accessibilité de la voirie et des espaces publics de la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (38)
- Elaboration d'une méthode d'évaluation de l'accessibilité d'un (éco-)quartier
- Publications d'ouvrages et de fiches de synthèse (<http://www.certu-catalogue.fr/ville-accessible-a-tous.html>)

Animation de réseaux

- Organisation annuelle d'une journée d'échanges nationale et de plusieurs journées techniques inter-régionales à destination des services techniques des collectivités et de l'État
- Animation de réseaux techniques au sein du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ainsi que des collectivités

Références

- 12 Journées nationales annuelles « VAT » sur des thèmes tels que :
 - Tourisme et loisirs accessibles (2015)
 - Ville accessible : ville accueillante et compréhensible ? (2013)
- 9 Journées inter-régionales Nord-Picardie
- Conférences techniques inter-départementales des transports et de l'aménagement (Cotita)
- Atelier participatif thématique annuel Cerema / Collectivités (depuis 2014)
- Animation d'un groupe de travail avec les contrôleurs techniques en Rhône-Alpes
- Organisation de « clubs accessibilité », à raison d'une quinzaine par an sur tout le territoire métropolitain, dans le cadre de l'assistance technique aux DDT(M)

Formation professionnelle

- Montage et assistance au montage de formations initiales et continues
- Interventions en formations initiales et continues

Références

- Ponts Formation Conseil : coordination et interventions dans le cadre des formations « Le diagnostic de mise en accessibilité des ERP existants : outils, méthodes, retours d'expérience » (2008-2010), « Les PAVE : élaboration et mise en œuvre » (2007-2010), « Accessibilité des ERP existants : du diagnostic au plan d'action » (2010-2015)
- CNFPT : « Accessibilité de la voirie et des espaces publics » (2007-2014)
- Centres de valorisation des ressources humaines (CVRH) : coordination et interventions dans le cadre de formations sur les diagnostics d'accessibilité (Ad'AP, PAVE, SDA), sur la réglementation et sur le portage de la politique globale d'accessibilité auprès des collectivités
- Organisation de journées de formation pour des bureaux d'études (Syntec, 2013)
- Formation des membres des sous-commissions départementales d'accessibilité sur l'ensemble du territoire

